

LE PRESIDENT

Nos réf : 49.03.05.2023/AD/FM/GC
Objet : Enquête publique Photosol – CCPOH

Pont-Sainte-Maxence, le 3 mai 2023

Monsieur le commissaire-enquêteur,

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) est directement concernée par l'enquête publique que vous menez puisqu'elle accueillerait la future centrale photovoltaïque sur son territoire et notamment sur la commune de Verneuil-en-Halatte.

Pour accueillir cette future deuxième plus grande centrale de France qui produira l'équivalent de la consommation de 85 000 habitants, la CCPOH a été facilitatrice et a notamment contribué à mettre en œuvre des compensations écologiques en proposant son propre foncier à proximité immédiate du projet. Cette décision votée par les élus intercommunaux contribuera à sauvegarder la biodiversité ce qui constitue un des engagements de nos documents stratégiques mais également de notre plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

En tant que collectivité soucieuse d'accompagner des activités économiques qualitatives et respectueuses de leur impact écologique, nous avons pu constater lors de notre participation aux nombreuses réunions techniques qui se sont déroulées depuis 2020, que le travail réalisé par la société Photosol pour éviter, réduire et compenser les nuisances a été mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme. Des compromis ont notamment été trouvés, face à des injonctions parfois contradictoires, qui ont mené à une réduction du nombre de panneaux photovoltaïques installés sur les surfaces prévues lors de l'appel à manifestation d'intérêt.

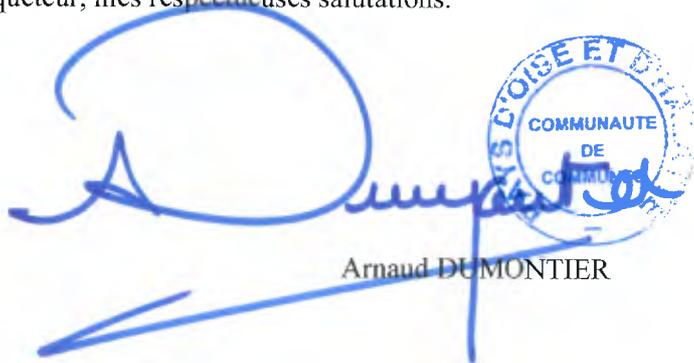
Si ce projet a tenu compte des spécificités locales, la CCPOH serait fière de participer à la transition et au mix énergétique de notre pays pour contribuer à l'autonomie électrique qui permettra de limiter notre dépendance dans un climat géopolitique tendu. Notons également que notre territoire participerait au rapprochement des objectifs pris lors de l'Accord de Paris pour lutter contre le changement climatique et qui n'ont malheureusement pas encore été atteints... Concernée directement par la sécheresse et les inondations, notre collectivité concourrait également à limiter ces impacts ravageurs pour nos habitants et nos acteurs économiques.

Enfin, la CCPOH constitue un établissement public très dynamique qui propose des services à la population et des investissements majeurs qu'il convient de maintenir, a minima, pour rayonner et contribuer au bien-être de nos usagers et riverains. Les recettes fiscales que générerait cette future installation permettraient donc d'y participer au même titre que les emplois directs et indirects qui seront créés en phase chantier et pour entretenir ce parc photovoltaïque.

Pour ces différentes raisons, la CCPOH soutient la création de ce projet majeur de production d'électricité d'origine solaire sur l'emprise de l'ancienne plateforme aéronautique de la base aérienne 110.

Mes services restent naturellement à votre disposition pour toutes questions techniques.

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire-enquêteur, mes respectueuses salutations.



Arnaud DUMONTIER

Monsieur le commissaire-enquêteur
Mairie de Creil
Place François Mitterrand – BP 76
60109 CREIL Cedex